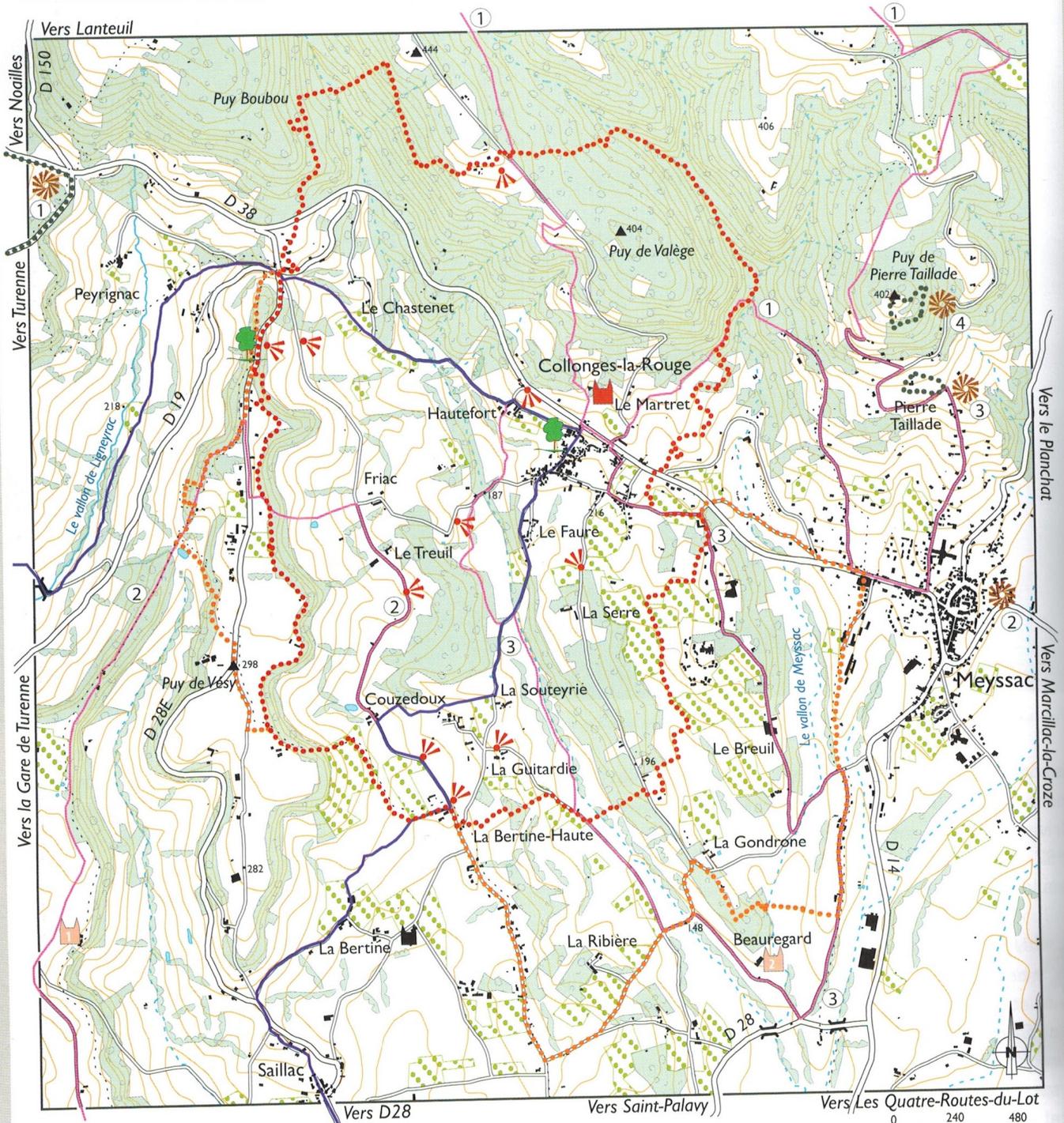


DREAL Nouvelle-Aquitaine

LES SITES
REMARQUABLES
du Limousin **CORRÈZE** 3

LES ARDENTS
ÉDITEURS

VILLAGE DE COLLONGES-LA-ROUGE, SON VALLON ET LES COLLINES AVOISINANTES



- | | | |
|----------------------------|-----------------------------------|---|
| Périimètre du site classé | Point de vue | GR 480 |
| Périimètre du site inscrit | Bois | Itinéraires de promenade et de randonnée |
| Limite communale | Haie | ① La chaise du Diable |
| Cours d'eau | Verger | ② Les petites crêtes |
| Ru | Arbre remarquable | ③ Au long des lavoirs collongeois |
| Pont | Château de la Rue, MH inscrit | Autres sites protégés |
| Bâti | Château de Beauregard, MH inscrit | ① Butte de Turenne et ses environs |
| Chemin | Château du Martret, MH classé | ② Quartier de l'église et halle de Meyssac |
| | | ③ Château de Pierretailade et ses dépendances |
| | | ④ Grange de Puy Rouge et ses alentours |





site classé

VILLAGE DE COLLONGES-LA-ROUGE, SON VALLON ET LES COLLINES AVOISINANTES

Commune : Collonges-la-Rouge
Superficies : Partie inscrite 189 ha, partie classée 420 ha
Dates de protection : 30 septembre 1942 (inscription de la ville de Collonges),
4 mai 1973 (extension de l'inscription aux abords)
1^{er} juillet 1996 (classement)

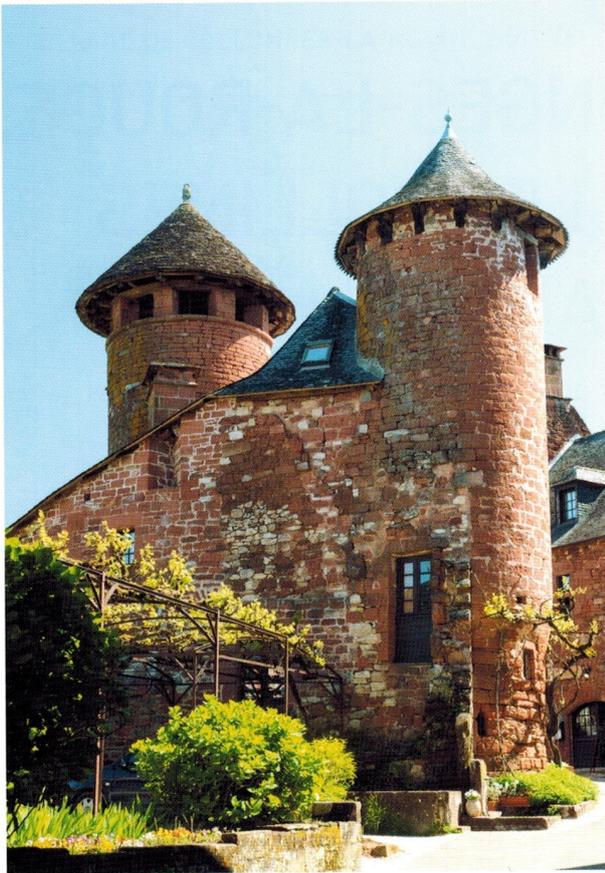


Silhouette du bourg de Collonges-la-Rouge, vue de l'est

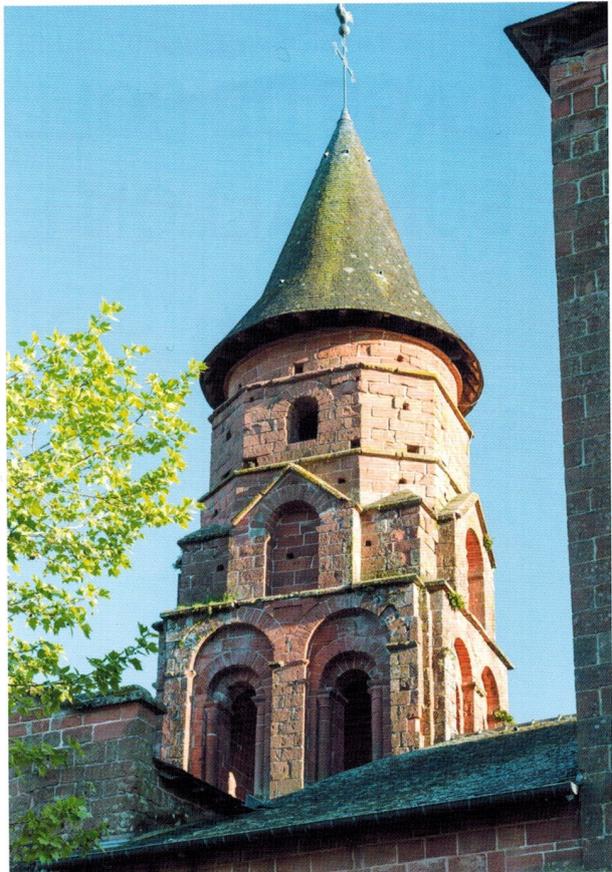
Ce grand site de plus de 600 ha résulte d'une première inscription en 1942 du seul bourg de Collonges – depuis dénommé Collonges-la-Rouge –, étendue en 1973 à tout le territoire de la commune situé au sud de la D38, et confortée en 1996 par un classement reprenant une grande partie des zones inscrites tout en s'étendant sur les coteaux surplombant la ville, au nord de celle-ci. L'ensemble du bourg, des noyeraies, des bois, des champs et des fermes réparties dans le paysage forme ainsi le site de Collonges-la-

Rouge. Les champs de noyers et les vergers sont au pied des castels, les treilles ornent les façades, et les végétaux débordent des murs de clôture et témoignent des liens étroits entre la nature et l'architecture.

À une vingtaine de kilomètres au sud-est de Brive, la petite cité de Collonges-la-Rouge s'est implantée à la lisière sud des plateaux limousins, face au Quercy distant de 4 km plus au sud. Bâti en grès rouge de Meyssac, le village



Maison à deux tours dite de la « Ramade de Friac » (XVI^e siècle)



Le clocher de l'église Saint-Pierre

tourne le dos à sa région pour se développer dans un paysage quercynois de noyeraies, de chênes pubescents et de garrigues. Le bourg est situé en limite de la grande faille de Meyssac – d'axe est-ouest. Au sud de cette faille, les terrains sont généralement orientés vers le sud-ouest, et les affleurements occidentaux donnent des cuestas typiques dans les roches dures. La nature du sol et du sous-sol a permis un type de construction exceptionnel. Les murs des maisons, nobles ou modestes, sont bâtis en grès allant du brun foncé au rouge, et sont ponctués de quelques pierres en calcaire et jointoyés à la chaux, alors que les caves sont creusées dans le calcaire lithographique. Il en résulte un camaïeu de rouges en contraste avec le gris soutenu des toitures en ardoises et le vert des treilles opulentes qui drapent les façades.

En bordure du Causse, la région de Meyssac présente un ensemble d'alignements nord-sud de crêtes calcaires. Le village de Collonges-la-Rouge, dominé au nord par les vertes collines du puy de Valège qui culmine à 404 mètres et par celles de Pierre Taillade, est établi en tête d'un large vallon incliné en pente douce vers le sud et vers le

département du Lot. À l'ouest, le puy de Vésy – 298 mètres – constitue une importante unité paysagère qui ferme le site en marquant la séparation avec le vallon de Ligneyrac. En contrebas, deux buttes arrondies de part et d'autre du village du Treuil cernent plus précisément le site de Collonges-la-Rouge. À l'est, une longue éminence calcaire orientée nord-sud – 175 mètres – matérialise la limite avec le vallon de Meyssac. Au sud, le vallon s'ouvre largement sur le Lot. Seule la grande maison de la Bertine-Haute, située sur une petite hauteur à 208 mètres dans l'axe de vue de Collonges-la-Rouge, permet de trouver un point de focalisation dans le paysage.

Cette organisation du site, fermé sur trois côtés par les crêtes des collines, a conduit au périmètre de protection correspondant au vallon de Collonges-la-Rouge bloqué par les trois reliefs précités.

Les contacts géologiques sont nettement apparents grâce aux différences de végétation : le paysage est marqué par la présence d'une chênaie calcicole xérophile à influence méditerranéenne sur le causse, alors que les pentes du plateau cristallin sont occupées par des taillis de châ-



La pittoresque rue de La Barrière bordée de maisons du XVI^e siècle dont les façades sont soulignées par des treilles

taigniers ou par des taillis mixtes chênes-châtaigniers. Les versants portent des champs, des vergers ou des vignobles ; ces terres cultivées sont entourées de murettes. Les fonds argilo-calcaires sont tapissés de verdoyantes prairies, malgré le climat à caractéristique méridionale. Ils sont également propices aux noyeraies. Lorsque les sols calcaires sont peu profonds, ou bien les terres laissées à l'abandon, on observe une invasion de genévriers, prunelliers, églantiers, de buissons épineux et d'une riche strate herbacée, de type garrigue, parsemée de bruyères. Les sols calcaires suffisamment profonds portent des bois clairsemés de chênes pubescents. Le petit ruisseau de Collonges-la-Rouge, asséché en période estivale, emprunte le vallon au pied du village. Il naît à la rupture de pente du puy Boubou et se jette dans la rivière de la Tourmente, dans le département du Lot. Malgré son faible débit, il se distingue fortement dans le paysage par son cordon boisé de grands peupliers.

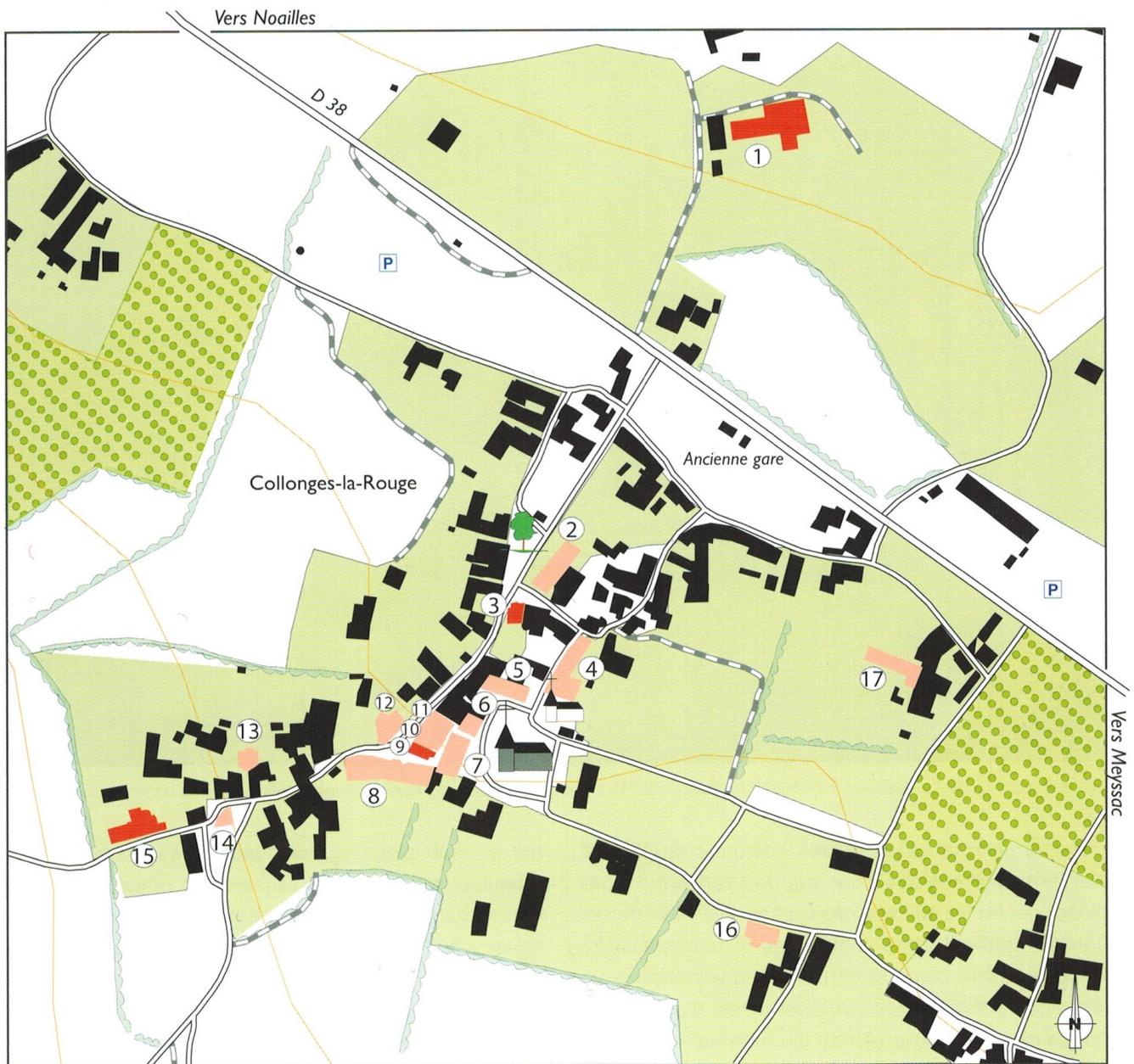
Collonges-la-Rouge est un bourg historique d'une qualité architecturale exceptionnelle. Son histoire est liée à celle de la vicomté de Turenne, située à 6 km de là (site classé,

voir p. 372). Le bourg, héritier d'un passé qui connut sa splendeur au XVI^e siècle, présente un grand nombre d'édifices remarquables protégés au titre des monuments historiques – huit monuments classés et 20 inscrits entre 1905 et 1987.

La densité de maisons nobles s'explique par l'histoire de Collonges-la-Rouge qui avait dès le XV^e siècle le titre de « ville », et était enclose dans une enceinte fortifiée dont subsistent deux portes. Elle était également le siège d'une châtelainie avec juridiction seigneuriale ; et le commerce des vins et de l'huile de noix y fut très florissant. La bourgeoisie enrichie et ennoblie se fit construire les maisons, châteaux et hôtels particuliers qui composent la petite cité. De nos jours, Collonges-la-Rouge a conservé son caractère médiéval et Renaissance. La structure est restée défensive, resserrée sur un cheminement de voies étroites.

L'harmonie qui émane du village tient aussi à l'utilisation du grès rouge, unique matériau de construction, alors que les toitures à fortes pentes sont couvertes d'ardoises de Corrèze, parfois de tuiles plates ou de lauzes de grès rouge. Le paysage de Collonges-la-Rouge est parsemé de belles fermes, de taille plutôt importante. Certains ensembles

VILLAGE DE COLLONGES-LA-ROUGE, SON VALLON ET LES COLLINES AVOISINANTES



Stationnement

Bâti

Haie

Verger

Prairie, jardin, pelouse

Arbre remarquable

Chapelle

Église Saint-Pierre

Bâti remarquables

- ① Château du Martret, MH classé
- ② Maison Dey (place de la Fontaine), MH partiellement inscrit
- ③ Maison de la Sirène, MH partiellement classé
- ④ Ancienne maison des Soeurs, MH partiellement inscrit
- ⑤ Ancien prieuré, MH partiellement inscrit
- ⑥ Maison, MH partiellement inscrit
- ⑦ Halle, MH inscrit
- ⑧ Maison Boutang du Peyrat, MH partiellement inscrit
- ⑨ Ancien tribunal, MH partiellement classé
- ⑩ Maison Dey (rue de la Barrière), MH partiellement inscrit
- ⑪ Maison du Dr Faïge (rue de la Barrière), MH partiellement inscrit
- ⑫ Hôtel Beaurival, MH inscrit
- ⑬ Maison Bouyt (rue de la Barrière), MH partiellement inscrit
- ⑭ Maison Julliot (rue de la Barrière), MH partiellement inscrit
- ⑮ Château de Bengé, MH classé
- ⑯ Maison Salvant, MH partiellement inscrit
- ⑰ Maison Bontang, MH partiellement inscrit

0 30 60
mètres



La chapelle des Pénitents datant du XV^e siècle

regroupent deux ou trois exploitations agricoles, comme Le Chastanet, Couzedoux, La Souteyrie et La Guitardie. On rencontre également de petites unités de village à proximité du bourg, qui possèdent les mêmes caractéristiques architecturales : Hautefort, Le Faure et La Veyrie. De grandes maisons isolées avec leurs dépendances témoignent des richesses issues de l'activité agricole : La Bertine-Haute, Le Treuil, La Serre et Friac. Tous ces ensembles ruraux sont parfaitement visibles dans le site, et en particulier depuis les hauteurs environnantes.



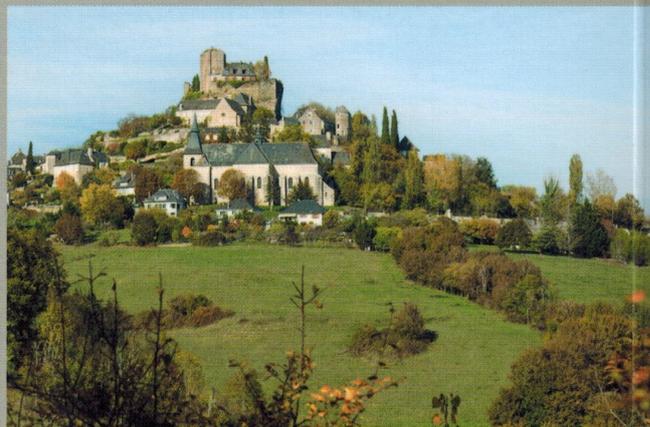
Collonges-la-Rouge, un des « plus beaux villages de France », bénéficie d'un très grand attrait touristique lié à la qualité exceptionnelle du site – 700 000 visiteurs s'y pressent chaque année, ce qui en fait le site le plus visité du département. La ville rouge et son vallon verdoyant forment une unité paysagère indissociable et constituent un site unique, tant en Limousin qu'au niveau national : il ne faut pas se contenter de visiter la ville, certes exceptionnelle mais saturée de visiteurs en pleine saison, mais emprunter les nombreux sentiers ou routes sillonnant le site pour profiter pleinement des paysages, du patrimoine bâti rural et des nombreux points de vue sur Collonges-la-Rouge et les sites environnants. Plusieurs itinéraires ont été balisés, notamment dans le cadre du plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées du département. L'itinéraire « Au long des lavoirs collongeois » parcourt sur 7 km le sud-est du site, autour du vallon remontant jusqu'à Beauregard. Le circuit des « Petites crêtes », long de 10 km, emprunte en partie le GR 480 et permet d'explorer les reliefs situés plus à l'ouest. Au départ de Meyssac, le chemin de randonnée « La chaise du Diable » sillonne sur 14 km les collines situées au nord de Collonges-la-Rouge, mais rejoint également les sites protégés de Meyssac (voir p.84). Enfin, d'autres itinéraires per-

mettent d'atteindre Turenne (site classé, voir p.372) ou Curemonte (site inscrit, voir p.192).

La forte attractivité du bourg de Collonges-la-Rouge a conduit la municipalité à améliorer la qualité d'accueil – la création d'un office du tourisme est en cours de réflexion et par ailleurs; les stationnements extérieurs au village ont été requalifiés – ainsi que la qualité du site lui-même : depuis plusieurs années, un arrêté interdit la circulation automobile et le stationnement dans le bourg. Des campagnes successives de dissimulation des réseaux aériens contribuent à la mise en valeur du site. La rue de la Barrière et ses ruelles adjacentes, de même que la place de la mairie et les abords de l'église ont été réaménagés entre 2014 et 2017. Ce beau patrimoine vient en outre d'être mis en valeur par une refonte de l'éclairage nocturne.

À ce jour, le site ne présente pas de dégradation et demeure un témoin heureux de l'imbrication entre ruralité et monumentalité. Dans la partie rurale, les éléments structurants – murets de pierres sèches, haies... – sont néanmoins à réhabiliter sur l'ensemble du site. Au lieu-dit La Côte, par exemple, un vaste panorama permet de découvrir largement, en une vue presque aérienne, les plaines du Lot, la vallée de la Dordogne et les monts du Cantal. Ce point de vue exceptionnel mériterait également d'être signalé et aménagé.

Double-page suivante :
Murs et toitures de Collonges-la-Rouge
qui mérite bien son nom



LES SITES REMARQUABLES du Limousin |3| CORRÈZE

En 1898 était protégé pour la première fois en France, grâce à la loi sur les monuments historiques promulguée 12 ans auparavant, un « monument naturel ». Ce site précurseur – qui sera suivi par des milliers d'autres cette fois au titre des lois sur les sites – se trouve en Corrèze : il s'agit des pittoresques cascades de Gimel !

On peut y voir une marque de reconnaissance de la richesse paysagère et patrimoniale de la Corrèze, tant il est vrai qu'avec son petit air méridional mais cependant montagnard, voire quelque peu auvergnat sur les marges, ce département offre toute une palette d'ambiances propres à émerveiller le visiteur et le randonneur.

Après les ouvrages consacrés à la Creuse et la Haute-Vienne, la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) poursuit son inventaire des sites remarquables du Limousin, protégés au motif que leur « conservation présente, au point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, un intérêt général ».

Dans ce nouveau volume sont ainsi présentés les 80 sites classés ou inscrits de la Corrèze entre 1912 et 2010. Agrémentées de nombreuses photographies et de plans en couleurs, les descriptions de chaque site détaillent les particularités qui leur ont valu d'être classés ou inscrits, les évolutions qu'ils ont subies, les améliorations qui pourraient leur être apportées. En complément, des éclairages historiques ou littéraires sont proposés, et les possibilités de visite ou randonnées pour le grand public sont indiquées.

Avec ce troisième tome, la DREAL, chargée d'appliquer la réglementation sur les territoires protégés au titre du paysage, invite ainsi le lecteur à découvrir, comprendre et admirer les plus beaux sites de Corrèze.

32 € 384 pages



ISBN : 978-2-917032-86-2

9 782917 032862

www.lesardentsditeurs.com

